

**Reconduction du programme Défi d'une tonne
Résultat du défi communautaire de Québec**

**Le CRE – Capitale nationale invite la ministre de l'environnement du Canada
à reconsidérer sa décision**

Québec, le 20 avril 2006 – Récemment, le gouvernement du Canada a pris la décision d'abolir plusieurs programmes de financement concernant les changements climatiques. Ceux-ci permettaient de sensibiliser et de favoriser l'évolution des comportements de la population face à cet important problème environnemental.

Dans une lettre adressée à la ministre de l'environnement du Canada, Mme Rona Ambrose, le CRE – Capitale nationale l'invite particulièrement à prendre connaissance des résultats du défi communautaire de Québec (DéfiQuébec.com) qui encourageait les citoyens de Québec à réduire d'une tonne leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Le projet communautaire financé dans le cadre du Défi d'une tonne, un des programmes désormais aboli, fut une réussite. *Seulement pour la Ville de Québec, 9724 citoyens ont pris la peine de s'engager à poser des gestes concrets pour la planète parmi les 164 000 personnes ayant été sensibilisées par DéfiQuébec.com. En moyenne, chaque citoyen s'est engagé à réduire de 1700 kg ses émissions personnelles de GES. Au total, ce sont 16 539 tonne de GES de moins émises dans l'atmosphère. De plus, environ 2 500 citoyens habitant à l'extérieur de la Ville de Québec se sont également engagés à réduire, au minimum, une tonne leurs émissions de GES.*

Les changements climatiques représentent un défi important pour la société. Les résultats obtenus amènent donc le CRE – Capitale nationale à insister auprès de la ministre de l'environnement afin qu'elle reconsidère sa décision d'abolir les programmes de financement concernant les changements climatiques.

Pour davantage d'informations, consultez la lettre jointe.

-30-

Source :
Marie-Hélène Mercier
Responsable des communications
Conseil régional de l'environnement-région de la Capitale nationale
870, avenue de Salaberry, bureau 312
Québec (Québec)
G1R 2T9
Téléphone : (418) 522-0006 #3123

Québec, le 18 avril 2006

L'Honorable Rona Ambrose
Ministre de l'Environnement du Canada
Gouvernement du Canada
Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 28^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3

Objet : Résultat du défi communautaire de Québec - Reconduction du programme *Défi d'une tonne*

Madame la Ministre,

Nous avons récemment appris qu'Environnement Canada avait pris la décision d'abolir le programme de financement « Défi d'une tonne » qui permettait à de nombreuses organisations de sensibiliser la population aux changements climatiques et de favoriser les modifications de comportements des citoyens canadiens.

Par la présente, nous souhaitons vous informer des résultats du défi communautaire de Québec, qui furent très positifs, et vous inviter à reconsidérer votre décision pour ainsi reconduire le programme de financement « Défi d'une tonne ».

À Québec, trois organismes à but non lucratif ayant l'expérience requise en matière de qualité de l'air et de changements climatiques se sont regroupés pour réaliser le Défi d'une tonne à Québec. Ces trois organismes, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale, Accès transports viables et Vivre en Ville ont ainsi développé un projet visant à amener chaque citoyen de la Ville de Québec à réduire d'au moins une tonne leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce projet intitulé DéfiQuébec.com avait comme principal instrument de mesure la collecte d'engagement de citoyens qui entendaient faire leur part dans la lutte aux changements climatiques.

Les actions menées dans le cadre du projet furent notamment :

- la tenue de stand de sensibilisation à maintes reprises afin de s'adresser directement aux citoyens et leur distribuer des outils de sensibilisation;
- une campagne de publicité incluant les journaux, la radio, les panneaux routiers, les panobus;
- une campagne d'affichage dans le réseau Zoom média et Affiche tout;
- un cahier spécial a été publié dans le journal Le Soleil. Dans ce cahier spécial, la population trouvait de l'information sur les impacts des changements climatiques, sur le protocole de Kyoto et sur les gestes à poser pour réduire ses émissions personnelles de GES.

Résultats

Seulement pour la Ville de Québec, **9724 citoyens** ont pris la peine de s'engager à poser des gestes concrets pour la planète parmi les 164 000 personnes ayant été sensibilisées par DéfiQuébec.com. En moyenne, chaque citoyen s'est engagé à réduire de 1700 kg ses émissions personnelles de GES. Au total, ce sont **16 539 tonne** de GES de moins émises dans l'atmosphère. De plus, environ 2 500 citoyens habitant à l'extérieur de la Ville de Québec se sont également engagés à réduire, au minimum, une tonne leurs émissions de GES.

Par ailleurs, ce projet a encouragé de nombreux intervenants à se concerter pour s'investir dans la lutte aux changements climatiques. Voici globalement, les partenaires du Défi d'une tonne de Québec, en plus du gouvernement du Canada : la Ville de Québec, le Réseau de transport de la Capitale, Zoom média, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, le ministère des Transports du Québec, BionX.

Les changements climatiques représentent un défi majeur pour notre société. La réduction des gaz à effet de serre nécessite des changements progressifs, en profondeur et continus de la part des citoyens. C'est pourquoi le travail de sensibilisation doit se faire de façon constante et doit faire partie d'une stratégie globale visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Afin de continuer de soutenir des initiatives en matière de changements climatiques et de qualité de l'air, de soutenir des emplois dans un secteur en développement et important pour les Canadiens, nous vous demandons donc de reconduire le programme « Défi d'une tonne ».

Veillez accepter, madame la Ministre, nos salutations les plus distinguées

Alexandre Turgeon
Directeur général et vice-président exécutif